Sources d'images: © IstockPhoto #660404894 Nan Chang

POUR EN SAVOIR PLUS

agencyeulisa
@eulisa_agency
company/eu-lisa
www.eulisa.europa.eu

L'échange de données sur les visas entre les États Schengen

PRINT
ISBN 978-92-95217-52-2
doi:10.2857/58111
EL-02-19-512-FR-C

PDF
ISBN 978-92-95217-49-2
doi:10.2857/62045
EL-02-19-512-FR-N

Vesilennuki 5
10415 Tallinn
Estonia
info@eulisa.europa.eu

© Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'Information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice, 2019. Reproduction autorisée, moyennant mention de la source. Printed in Italie.

Qu'est-ce que le VIS ?

Le système d'information sur les visas (VIS) est un système d'information à grande échelle, géré par eu-LISA, qui soutient la mise en place de la politique commune en matière de visas au sein de l'Union européenne et facilite les contrôles aux frontières ainsi que la coopération consulaire en Europe. Le système permet aux autorités nationales compétentes d'accéder aux données et de les consulter, y compris des données biométriques, pour des visas de court séjour Schengen. Le système permet de réduire le « marchandage de visas » et la migration irrégulière et de prévenir les menaces sur la sécurité intérieure des États membres. Le VIS offre des procédures plus rapides et plus claires pour les voyageurs faisant une demande de visa pour entrer dans l'espace Schengen. Le système aide les autorités à traiter les demandes d'asile et à identifier les personnes qui pourraient ne pas, ou ne plus, remplir les conditions pour pouvoir entrer ou séjourner dans l'espace Schengen.

Développements futurs

La Commission européenne a proposé des modifications de la législation afin d'élargir le champ d'application du VIS en ajoutant au système les visas de long séjour et les permis de séjour. Ces propositions permettront également d'effectuer des vérifications plus approfondies des antécédents sur les demandeurs de visa, comblant ainsi les failles en matière de sécurité de l'information à travers un meilleur échange d'informations entre les États membres.

eu-LISA et les systèmes d'information Justice et affaires intérieures (JAI)

Depuis 2012, eu-LISA a joué un rôle important dans la gestion opérationnelle des bases de données et des systèmes d'information à grande échelle essentiels pour la sécurité de l'Union européenne. Cela comprend les systèmes existants Eurodac, SIS et VIS, ainsi que les systèmes actuellement en cours de développement, comme ECRIS-TCN, EES et ETIAS.

Ces systèmes, ainsi que l'interopérabilité prévue entre eux, permettront de changer la donne au sein du secteur Justice et affaires intérieures au niveau européen. Les technologies qui seront développées par eu-LISA permettront de mettre de côté les solutions de silos obsolètes pour se diriger vers de nouvelles approches holistiques respectant toujours complètement les objectifs originaux et les garanties de protection des données des systèmes individuels. eu-LISA collabore étroitement avec les États membres, les institutions européennes et autres agences JAI pour assurer que les solutions techniques et procédurales adoptées satisfont de façon optimale les exigences opérationnelles tout en restant techniquement réalisables.

eu-LISA garantit que les systèmes européens de gestion de la liberté, de la sécurité et de la justice sont sauvegardés pour les générations à venir.

Le siège d'eu-LISA est situé à Tallinn (Estonie). La gestion opérationnelle est effectuée à Strasbourg (France) tandis qu'un site de secours est situé à Sankt Johann im Pongau (Autriche). eu-LISA détient également un bureau de liaison à Bruxelles (Belgique).

Sources d'images: © Istockphoto #498571071 andresr